



Projet d'établissement

2018-2021

27/10/2017

Sommaire

1. Spécialiser la recherche	7
1. 1. Une ambition forte en matière de recherche.....	7
1. 2. L'Institut Littoral urbain durable intelligent	8
1. 2. 1. Missions.....	8
1. 2. 2. Gouvernance et moyens	9
1. 3. Les départements de l'Institut	10
1. 3. 1. Missions et organisation	10
1. 3. 2. Objectifs à l'issue du contrat (2022).....	10
1. 3. 3. Gouvernance et moyens	11
2. Transformer la formation	12
2. 1. Des ambitions multiples en matière de formation	12
2. 2. Le premier cycle	13
2. 2. 1. Ambition et missions du premier cycle.....	13
2. 2. 2. Gouvernance, et moyens	15
2. 3. Le second cycle	16
2. 3. 1. Ambition et missions du second cycle	16
2. 3. 2. Gouvernance, et moyens	16
2. 4. Formation de troisième cycle	17
2. 4. 1. Ambition et missions du troisième cycle	17
2. 4. 2. Gouvernance, et moyens	17
3. Innover et contribuer au développement socio-économique.....	19
3. 1. L'ambition en matière d'innovation et de développement socio-économique	19
3. 2. Missions et organisation de CampusInnov	20
3. 2. 1. Structurer, développer et animer les dispositifs d'innovation autour de cinq domaines d'intervention qui couvrent la chaîne de l'innovation	20
3. 2. 2. Créer des espaces adaptés aux différents dispositifs.....	21
4. La mise en place d'un Smart Campus.....	23
4. 1. L'ambition du Smart Campus.....	23
4. 2. Missions et organisation du Smart Campus.....	23
4. 2. 1. Campus durable- Transition énergétique.....	24
4. 2. 2. Campus connecté 2.1- Transition numérique.....	24
4. 2. 3. « Smart campus in a smart city »	24

Consciente des grands enjeux liés à l'évolution du paysage académique national et international et à la mondialisation de l'enseignement supérieur, l'Université de la Rochelle propose une stratégie de développement, qu'elle veut distinctive et compétitive. L'objet de son contrat pluriannuel 2018- 2021 est de mettre l'établissement en mesure de conjuguer d'une part les caractéristiques d'université d'excellence, attractive et bien ancrée sur son territoire, et d'autre part les objectifs de mission de service public.

Avec ses 8595 étudiants, elle fait partie des établissements universitaires à taille humaine. Convaincue qu'elle dispose d'atouts pour mieux répondre aux grands défis sociétaux du 21ème siècle, elle entend conduire un ambitieux projet de transformation, et expérimenter des dispositifs susceptibles d'être appliqués et/ou transférés à d'autres établissements de l'Enseignement Supérieur français qui partageraient des propriétés communes avec elle. A ce titre, elle revendique le statut d'université "prototype" de nouvelle génération.

Dans cette perspective, elle développe sa signature d'université mobilisée, positionnée, connue et reconnue au plus haut niveau national et international, en formation et en recherche, suivant des approches disciplinaires et pluridisciplinaires, autour du grand défi sociétal auquel de nombreuses nations du monde sont confrontées : le « **Littoral urbain durable intelligent** ».

Elle est soutenue en ce sens tant par des acteurs locaux comme la Région Nouvelle Aquitaine et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, que par des acteurs nationaux tels que le CNRS, et des grands groupes (EDF, ENGIE...).

Son projet d'évolution prend pleinement appui sur les opportunités offertes par la transformation numérique et les transitions énergétique et environnementale de la société.

Il engage un processus de mutation, reposant sur quatre leviers majeurs qui sont à actionner de manière combinée :

- > La spécialisation de la recherche pour devenir l'université française (voire mondiale) de référence et d'excellence sur le littoral urbain durable intelligent,
- > La transformation pédagogique pour accompagner les étudiants vers l'emploi, et répondre aux enjeux de l'accueil et de la réussite de publics de plus en plus divers, en particulier celui de la formation tout au long de la vie,
- > Le soutien à l'innovation avec une contribution structurée au développement socio-économique, grâce à un dispositif nommé CampusInnov,
- > L'expérimentation d'un projet de Smart campus, qui prend appui sur son propre dispositif de formation/recherche/innovation pour construire le campus intelligent, durable et responsable à un horizon 2050.

Préambule

Un contexte évolutif

Bien que revendiquant de manière très volontariste son autonomie, l'établissement subit de plein fouet l'absence de réforme politique du modèle d'allocation des moyens aux universités. Jusqu'à la récente sélection de son projet OPEN CV au titre des projets lauréats classés A+ des Nouveaux Coursus Universitaires du Programme des Investissements d'Avenir 3, il n'avait pas bénéficié de ressources extra- budgétaires liées aux appels à projets lancés par le Commissariat Général à l'Investissement (malgré une candidature i-SITE en 2015 dans le cadre de la Comue Léonard de Vinci).

Il mobilise pour sa masse salariale 84% de ses recettes encaissables, et connaît une inflation annuelle du coût du déroulé des carrières qui s'élève en moyenne à 920 000€. La Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) octroyée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au cours des dernières années ne lui permet plus de faire face à de nouveaux besoins. Cette situation l'a conduit au gel des recrutements de titulaires lors des campagnes d'emploi 2016 et 2017 (hors recrutements Sauvadet) ce qui représente plus de trente emplois d'enseignants et enseignants-chercheurs et environ une douzaine d'emplois des filières bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, de service, sociaux et de santé (BIATSS).

Le système d'allocation des moyens sur lequel le passage à l'autonomie est basé arrive donc aujourd'hui à ses limites, puisque l'Université, privée de la possibilité d'aller chercher de nouvelles ressources humaines, ne peut se donner les perspectives d'une dynamique ambitieuse. Il est dès lors essentiel de retravailler en profondeur le modèle économique, et l'organisation interne. L'objectif est ainsi de poursuivre le développement d'une recherche et d'une formation de qualité, qui soient agiles pour s'adapter à l'évolution d'un éco-système très dynamique et qui contribuent à la recherche de nouvelles ressources financières.

Si cette équation est extrêmement complexe, elle doit être regardée aussi comme stimulante. En effet, persuadé que l'accueil de nouvelles ressources humaines est tout à fait indispensable à la poursuite de sa trajectoire, l'établissement se mobilise pour s'en donner les moyens. Il s'implique ainsi fortement dans les réseaux nationaux qui œuvrent à la refonte du modèle d'allocation des universités (ex: Conférence des Présidents d'Université), tout en s'investissant pour aller chercher de nouvelles ressources (ex : dépôt d'un Programme d'Investissement d'Avenir sur Ecole Universitaire de Recherche et sur Nouveaux Cursus Universitaires) et il s'engage dans le même temps vers une transformation profonde de sa structure et de son organisation, dans le cadre de son projet d'établissement 2018-2021 (institut, contrat sur objectifs et performances).

Un établissement attentif aux évolutions du paysage de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

L'Université de La Rochelle a conscience des changements que connaît aujourd'hui le paysage de l'Enseignement Supérieur et de la recherche :

- > Ainsi les financements du Commissariat Général à l'Investissement (CGI) en conférant des labels d'excellence et en accélérant la performance des établissements retenus, creusent l'écart entre les lauréats et ceux qui n'en bénéficient pas. Même si les effets de taille d'établissement sont pénalisants (notamment sur l'actuel volet Ecole Universitaire de Recherche) comme le montrent les résultats des nombreux PIA qui ont largement privilégié les établissements ayant des effectifs importants, l'Université s'est mise dès 2017 en mesure d'y accéder, puisqu'elle a déposé deux projets auprès du CGI au titre du PIA 3 en juin 2017.
- > Le rôle des collectivités locales a été accru avec les récentes réformes, en particulier avec la loi de 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE), les amenant à définir des schémas d'Enseignement Supérieur Recherche Innovation (ESRI). Elles souhaitent désormais accompagner la recherche et la formation lorsqu'elles contribuent à répondre à des attentes sociétales et à stimuler le développement économique. L'Université participe donc activement à l'élaboration, du Schéma Régional d'Enseignement Supérieur Recherche Innovation avec la Région Nouvelle-Aquitaine, du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation, et de plusieurs Schémas Locaux d'Enseignement Supérieur Recherche Innovation (avec les Communautés d'Agglomération de La Rochelle, Niort, ...), de manière à se positionner comme un acteur central dans ces écosystèmes et à bénéficier du soutien des collectivités.
- > Les objectifs des agences et organisations de financement de la recherche (ANR et fondations entre autres) et les programmes européens (H2020) de recherche sont aujourd'hui tournés vers la résolution de défis sociétaux. L'Université, qui a très tôt développé une approche

pluridisciplinaire autour des Sciences Pour l'Environnement d'une part et du Numérique d'autre part s'est déjà approprié les plus-values scientifiques apportées par ces approches systémiques et transdisciplinaires. Cette culture est donc largement ancrée dans les esprits, ce qui met l'établissement en bonne position pour engager des démarches décloisonnées pour la formation et pour la recherche. Il peut déployer son expérience acquise dans d'autres domaines.

- > La croissance constante des effectifs en L1 est porteuse de diversification des publics accédant à l'Université. De plus, arrivent de nouvelles générations d'étudiants, les « digital natives », ayant des habitudes d'information et de communication qui obligent à revisiter les schémas traditionnels de formation. L'Université, au travers de candidatures sur divers appels d'offres, a obtenu l'accompagnement de projets qu'elle mène en ce sens. Elle a notamment été lauréate de deux appels à manifestation d'intérêt du MESR (AMI insertion SHS et AMI Innovation pédagogique), lauréate de deux projets déposés à la région Aquitaine dans le cadre d'un programme sur la formation (Projet "mineure professionnelle - métiers du port"- et le projet rebond qui permet d'accompagner des étudiants de L1 dans la suite de leur parcours extra-universitaire), et elle vient d'être récemment retenue dans le cadre des Programme d'Investissements d'Avenir sur le volet Nouveaux Coursus Universitaires.
- > Enfin, la demande des professionnels incite à développer la créativité, le sens de l'initiative, le sens de l'analyse critique et les capacités d'adaptation des étudiants au travers de référentiels de compétences structurés, reconnus par les branches professionnelles. L'ancrage fort de l'Université dans son territoire pour le développement de ces compétences, en particulier autour du sport et de la culture d'une part, et la participation de nombreux professionnels à son activité d'autre part la mettent en phase avec ces évolutions.
- > Très à l'écoute de l'ensemble de ces transformations, l'Université perçoit la nécessité d'en faire une lecture systémique. En effet au-delà des contraintes, il y a là de nouvelles opportunités que l'Université de La Rochelle souhaite saisir.

Une méthode de travail collaborative

Arrivée au moment du bilan du contrat pluriannuel de développement 2012- 2017, l'équipe de direction s'est donné les moyens d'un diagnostic approfondi.

Ainsi le bilan produit et partagé avec l'ensemble des acteurs a mis en lumière les fragilités de l'établissement : une activité globale en sur- régime chronique, une offre de formation et un spectre d'activités de recherche trop larges et dispersés, une hétérogénéité des unités de recherche avec notamment un ratio doctorat/master faible lorsqu'il est regardé à l'échelle de l'établissement (11% globalement, avec cependant de grandes disparités car certaines filières adossées à des laboratoires très pro-actifs se situent à près de 40%), des ressources propres insuffisantes malgré une culture de projet avérée dans certains secteurs disciplinaires. En matière d'internationalisation, le constat est presque identique, avec une très grande diversité de partenariats, mais souvent dispersés, non pilotés par une stratégie d'établissement, et ne croisant pas toujours formation et recherche.

Cette analyse partagée a aussi permis de mesurer les formidables atouts sur lesquels peut s'appuyer sa trajectoire de développement : des capacités à faire réussir ses étudiants à tous les niveaux, une personnalisation de la formation, un engagement important des personnels, un fort soutien des collectivités locales et du CNRS (3 UMR, 1UMS, 3 fédérations labellisées), une reconnaissance scientifique internationale sur certaines niches, un relationnel particulièrement important avec les acteurs du monde socio-économique (avec plusieurs plateformes technologiques notamment) et culturel, une approche pluridisciplinaire en recherche cohérente avec la notion de défis sociétaux, le caractère professionnalisant des formations, un engagement important des étudiants et personnels dans la dimension citoyenne (culture, sport, ...).

La réflexion a été menée en associant largement les équipes de l'Université au cours de trois séminaires présidentiels, quatre groupes de travail qui ont tenu 17 réunions, deux assemblées plénières, quatre assemblées dans les composantes, et lors des différentes réunions des conseils et commissions de l'Université. Le constat de départ est partagé : le modèle sur lequel l'Université s'est développée (petite université pluridisciplinaire, engagée en recherche et en formation sur un spectre large, avec des thématiques dispersées), est aujourd'hui à bout de souffle et il n'a plus d'avenir dans le paysage actuel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Au terme de cette phase de concertation, menée de juillet 2016 à l'automne 2017, sur les enjeux et le projet de l'établissement, se sont dégagées très clairement les lignes de forces de l'ambition que peut et doit avoir l'établissement au regard de son potentiel et du contexte.

Une ambition collective

Cette ambition se formule au travers d'une spécialisation destinée à : **faire de l'Université de La Rochelle, une université mobilisée, positionnée, connue et reconnue au plus haut niveau en formation et en recherche, suivant des approches disciplinaires et pluridisciplinaires, autour d'une signature sur le « Littoral urbain durable intelligent ». Tout en s'appuyant sur ses capacités à personnaliser ses formations pour la réussite et la professionnalisation des étudiants, il s'agit aussi de la positionner comme un acteur majeur du développement économique territorial et de lui permettre de prendre appui sur la puissance intellectuelle étudiante et scientifique pour construire sa propre transformation.**

Pour aller en ce sens, le projet d'établissement repose sur quatre leviers majeurs, conçus pour être activés de manière tout à fait systémique :

- > La spécialisation de la recherche
- > La transformation pédagogique
- > L'implication de l'Université dans l'innovation et le développement économique
- > L'expérimentation et l'intégration par l'Université elle-même de ses innovations dans le cadre d'un projet de smart campus

Afin de mettre en œuvre cette nouvelle politique, l'établissement choisit d'adopter une organisation structurelle qui s'éloigne du modèle franco-français mais se rapproche des standards internationaux, cette évolution devant s'appuyer sur une conduite de changement qui prend en compte la culture d'établissement.

Ces 4 leviers majeurs constituent des axes d'une profonde transformation de la politique développée dans les secteurs d'activités transversaux : internationalisation, formation tout au long de la vie, numérique, relations avec le monde socio-économique, diffusion et valorisation de la culture scientifique et technique ...

1. Spécialiser la recherche

1. 1. Une ambition forte en matière de recherche

L'Université de La Rochelle souhaite occuper toute sa place d'université de plein exercice, qui réalise ses missions de formation et de recherche en étroite interaction et qui apporte une contribution académique d'excellence, tout en participant au développement du territoire.

Préserver une recherche forte dans un établissement de sa taille oblige aujourd'hui d'une part à optimiser ses forces en rassemblant ses ressources pour atteindre une masse critique, d'autre part à produire une recherche de haut niveau qui s'inscrit dans une réponse à des attentes sociétales.

Cette voie qui transforme la taille de l'établissement en une force, grâce à l'agilité, apparaît l'unique possibilité de valoriser une recherche originale.

C'est pourquoi, l'Université de La Rochelle se fixe l'objectif, à horizon 2020, de se spécialiser sur les défis liés au « Littoral urbain durable intelligent ».

Fortement distinctive, unique dans le paysage national, cette thématique s'appuie sur un diagnostic intégrant plusieurs paramètres : taille, cohérence et rayonnement scientifique de ses laboratoires, co-portage avec le CNRS, relations étroites avec le monde socio-économique et adéquation parfaite avec les enjeux des territoires.

A cet égard, la concordance des calendriers, et l'étroit partenariat que l'Université entretient avec les collectivités a permis de faire émerger des diagnostics territoriaux et des schémas locaux (Schéma Régional ESR, Schéma Local ESRI, Schéma Régional Développement économique, Innovation, Internationalisation) en complet accord avec cette thématique. L'expression de cette priorisation autour du littoral urbain durable intelligent est aujourd'hui au centre de la stratégie des acteurs du territoire : plusieurs collectivités, et un pôle métropolitain en cours de structuration (Niort/Rochefort/Fontenay le Comte/ La Rochelle). Cette convergence des stratégies constitue un atout puissant.

La création d'un Institut « Littoral urbain durable intelligent » permet donc d'exprimer une signature de l'Université de La Rochelle qui apparaît comme naturelle et inscrite dans la lignée de sa trajectoire. Dans la logique d'une recherche en relation avec des questions sociétales d'intérêt national et international (comme en atteste la COP21 par exemple), qui peut être menée à l'échelle d'un territoire et être centrée sur une approche pluridisciplinaire des interactions entre milieu et société, l'établissement envisage d'ailleurs de soumettre au CNRS le principe de créer une zone atelier « Littoral urbain durable intelligent ».

La spécialisation de la recherche sur le Littoral urbain durable intelligent, qui vise à concentrer le potentiel intellectuel sur une thématique cohérente et distinctive oblige à repenser l'ensemble de l'écosystème recherche, formation, innovation, relation avec les milieux socio-économiques. En effet ce projet comporte une dimension tout à fait systémique, puisque chacune des missions participe à rendre visible et lisible cette spécialisation et chacune des missions retire de cette spécialisation un bénéfice et se voit confortée et/ou développée.

Dans cette perspective, la structuration de l'Université doit être adaptée à ces objectifs, afin que l'Institut constitue un élément fort de visibilité et de lisibilité tant au plan territorial qu'aux niveaux national et international.

1. 2. L'Institut Littoral urbain durable intelligent

1. 2. 1. Missions

L'Institut « Littoral urbain durable intelligent » est créé le 27 novembre 2017. Il est composé de quatre départements :

- > Environnement Littoral Biodiversité
- > Energie et bâti durable
- > Transformation numérique
- > Cultures Sociétés Organisations

Il vise une reconnaissance par le CNRS.

Il a pour mission :

- > De réunir tout le potentiel intellectuel académique de l'Université
- > De faire de l'Université de la Rochelle un établissement de référence internationale sur la thématique « Littoral urbain durable intelligent »
- > De produire des experts internationaux, dans différents champs disciplinaires, de très haut niveau sur la thématique « Littoral urbain durable intelligent », dotés de capacités de compréhension systémique des enjeux d'une thématique clairement positionnée comme inter- disciplinaire
- > De mettre en œuvre l'ensemble de la recherche de l'établissement et les formations de niveau Bac+5 à Bac+8 qui y sont adossées, en intensifiant le couplage recherche/formation, avec pour objectif une augmentation du nombre de doctorants
- > De favoriser une approche pluridisciplinaire de la recherche et de la formation, dans le respect de l'excellence disciplinaire
- > D'être actif dans la recherche de financements permettant de soutenir les ambitions

Au moment de sa création, l'Institut rassemble les unités de recherche dont les recherches participent au défi sociétal du Littoral urbain durable intelligent.

L'objectif est qu'à l'issue de la période 2018- 2021, 100% des unités de recherche (UMR, UMS et autres unités), et 100% des doctorants relèvent de l'Institut.

Dans le domaine de la formation, l'Institut réunit, au début du contrat d'établissement, toutes les formations de bac + 5 en lien avec la thématique de ses quatre départements.

Les masters de Droit et de Gestion demeurent au sein de la Faculté de Droit et de Gestion (cf.2.3.1.). Ceux qui sont en lien avec la thématique de l'Institut Littoral urbain durable intelligent bénéficient d'un « label Institut Littoral urbain durable intelligent » qui valorise ce lien.

L'Université de La Rochelle se fixe comme objectif, qu'à la fin 2021, la majeure partie de son offre de formations de bac +5 soit concentrée au sein de l'Institut.

Dans cette perspective, l'Université déploie, dès l'année 2018, avec un dispositif d'aides spécifiques, une politique incitative et inclusive en direction des enseignants-chercheurs et chercheurs, pour accompagner le rattachement progressif de leur thématique de recherche à la problématique de l'Institut « Littoral durable urbain intelligent ».

L'Université de La Rochelle s'étant vu d'ores et déjà reconnaître une École doctorale de site pour la période 2018- 2021, cette école interdisciplinaire se substitue aux 6 écoles doctorales disciplinaires qui existaient précédemment. Elle devient l'École doctorale de l'Institut Littoral urbain durable intelligent dès la création de l'Institut.

1. 2. 2. Gouvernance et moyens

La gouvernance de l'Institut :

- > assure le pilotage d'une recherche d'excellence et de formations de qualité adossées à la thématique « Littoral urbain durable intelligent »,
- > et favorise le développement de la pluridisciplinarité, en portant une attention particulière à l'intégration de la dimension SHS.

L'Institut est dirigé par un·e directeur·rice· assisté·e d'un conseil.

Le·a Directeur·rice de l'Institut, les Directeur·rice·s des départements de l'Institut d'une part, et les Directeur·rice de la Faculté de Droit et de Gestion, et Directeur·rice·s des départements de Droit et d'Institut Administration des Entreprises travaillent en étroite collaboration.

Pour conduire les évolutions attendues, l'Institut dispose de **tous les moyens** financiers obtenus au titre du soutien de la recherche par l'Etat. De plus, les financements de la recherche que l'Université de La Rochelle octroie dans le cadre de sa politique scientifique sont exclusivement affectés aux projets portés au sein de l'Institut, avec un soutien spécifique apporté aux thèses interdisciplinaires.

L'Institut se mobilise pour aller chercher des moyens extra-budgétaires et porte une attention prioritaire au développement de ses partenariats académiques, socio-économiques, et socio-culturels tant locaux, qu'euro-péens et internationaux, sur la thématique du Littoral urbain durable intelligent, pour venir utilement compléter les moyens financiers attribués par l'Etat. Une politique incitative au partenariat socio-économique vient compléter le panel des actions de recherche publiques, avec un soutien particulièrement fort aux initiatives amenant des ressources propres : ex Laboratoires Communs.

Le projet PIA-EUR (Ecoles Universitaires de Recherche) déposé le 27 juin au Commissariat Général à l'Investissement (CGI) propose un programme de "graduate school Sustainable Coastal Cities", construit à partir d'une réflexion pluridisciplinaire autour de quatre axes et reflète la capacité des équipes de formation et de recherche à s'organiser en matière d'interdisciplinarité, dans le respect de l'excellence disciplinaire. Non retenu parmi les lauréats de la première vague, mais toutefois bien évalué par le jury international (note « A » selon les informations dont nous disposons à ce jour, seuls les projets A+ ayant été financés) le projet sera vraisemblablement proposé de nouveau lors du second tour.

1. 3. Les départements de l'Institut

1. 3. 1. Missions et organisation

L'Institut est composé de quatre départements de formation et de recherche, qui ont vocation à décliner la recherche et la formation de l'Institut Littoral urbain durable intelligent, autour des différents enjeux scientifiques actuellement traités par l'Université de La Rochelle, dans une approche pluridisciplinaire.

Si leur nom reste à affiner, la structuration en départements s'appuie sur les thématiques suivantes :

- > Environnement Littoral Biodiversité
- > Energie et bâti durable
- > Transformation numérique
- > Cultures Sociétés Organisations

Ces départements contribuent à une animation très intégrée du dispositif de formation et de recherche des niveaux Master et Doctorat, et ont pour objectifs de :

- > Former des spécialistes de très haut niveau de chacun des domaines concernés
- > Produire de nouvelles connaissances pour la thématique générale de l'Institut

1. 3. 2. Objectifs à l'issue du contrat (2022)

Toutes les unités de recherche ont vocation à se positionner dans l'Institut.

L'offre de formation en lien avec les thématiques de l'Institut est inscrite dans l'Institut et elle s'organise avec un système de majeures/ mineures.

Le temps du contrat 2018-2021 est mis à profit pour construire une identité recherche et formation de l'Institut, avec l'objectif de rechercher quand ce n'est pas le cas, une reconnaissance par le CNRS des unités de recherche.

Une discussion avec le CNRS sera engagée visant la reconnaissance par cet organisme de l'Institut. En parallèle de ces échanges, l'Université et l'Institut négocieront avec le CNRS l'opportunité de créer une zone expérimentale, appelée « zone atelier » par le CNRS, de grandeur nature sur la thématique « Littoral Urbain Durable Intelligent ». Cette zone pourrait avoir une emprise territoriale calquée sur le Pôle métropolitain en cours d'élaboration sur les territoires environnants la Rochelle (Niort / Fontenay le Comte, / La Rochelle / Rochefort)

La liberté académique des enseignants- chercheurs reste bien sûr garantie. Ils sont toutefois incités à rejoindre les unités existantes qui se positionnent d'emblée dans le schéma des 4 départements.

Les unités de recherche qui ne sont pas Unités Mixtes de Recherche sont invitées à reconsidérer leur périmètre, à la lumière des départements créés, et à se regrouper, afin de constituer des ensembles visibles au niveau international, dans la thématique considérée.

1. 3. 3. Gouvernance et moyens

Chaque département est dirigé par un·e directeur·rice placé·e sous l'autorité du ou de la directeur·rice de l'Institut.

La direction du département négocie avec la direction de l'Institut, pour la durée du contrat d'établissement, un contrat d'objectifs et de performance qui définit le plan des actions qu'elle entend mener pour intensifier la recherche, améliorer l'adossement des formations à la recherche, accentuer le caractère pluridisciplinaire tant de la recherche que de la formation, promouvoir le rayonnement international, promouvoir la formation continue de haute spécialisation. Du point de vue des objectifs scientifiques, les indicateurs de performance s'appuieront sur ceux déjà partagés en commission recherche.

La direction de l'Institut alloue les moyens aux départements au regard de ce contrat d'objectifs et de performance.

2. Transformer la formation

L'Université de la Rochelle, en spécialisant sa recherche d'une part, et en intensifiant son dispositif de personnalisation de la formation et d'accompagnement de la réussite, s'oblige à repenser l'ensemble de son dispositif de formation.

2. 1. Des ambitions multiples en matière de formation

Les objectifs de l'Université de La Rochelle sont de conjuguer :

- > Une offre de formation de haut niveau attractive au plan national et international, car adossée à la recherche dans sa spécialité Littoral urbain durable intelligent.
- > Une réponse de proximité et de qualité aux besoins des filières économiques du territoire, aux enjeux de la formation tout au long de la vie, et aux aspirations de réussite des étudiants et de leur famille.
- > Une organisation pédagogique permettant de répondre aux grands enjeux sociétaux du 21^{ème} siècle en termes de préparation des jeunes générations à un marché de l'emploi en pleine mutation : pédagogie adaptée aux étudiants digital native, connaissances disciplinaires profondes, compétences humaines indispensables à une carrière réussie (autonomie, capacité de rebond, prise d'initiative, créativité, innovation, esprit critique).
- > Une offre de formation qui permet de combiner formation initiale et formation continue, développement de la culture de projet, ouverture culturelle, valorisation de l'engagement étudiant et des pratiques sportives et artistiques, dans un contexte d'université connectée.

L'idée est donc de porter une attention particulière à la diversification des publics, de manière à prendre en compte des attentes multiples et permettre à chacun selon son profil, d'une part de réussir son parcours de formation, sa reprise d'étude et son insertion professionnelle et d'autre part de construire ou d'enrichir sa vie citoyenne.

C'est pourquoi une transformation significative des pratiques pédagogiques est en premier lieu conduite par l'établissement. Elle prend appui sur le déploiement à plus grande échelle de l'approche par compétences, sur l'utilisation des outils numériques, sur l'individualisation des objectifs d'apprentissage et sur la valorisation de la mission d'enseignement des enseignants- chercheurs.

Dans le cadre des Programmes d'Investissement d'Avenir, le projet OPEN CV présenté en ce sens par l'Université de La Rochelle au titre des Nouveaux Cours Universitaires a été classé A+ et a été retenu parmi les lauréats pour bénéficier d'un accompagnement financier (5 597 000€). Son déploiement se fera donc dès 2018.

L'Université a ainsi retenu dans l'offre de formation licence qui sera effective dès la rentrée, une organisation reposant sur des majeures/ mineures, des enseignements transversaux (langues vivantes, informatique d'usage, modules de préprofessionnalisation, enseignements d'ouverture artistique ou sportive...), un découpage de la formation entre trois quarts de cours présentiels classiques (face-à-face pédagogique entre étudiants et enseignants, CM, TD, ou TP) et 4/5^{ème} de présentiel étudiant « en autonomie » visant à développer les compétences « humaines » des étudiants (cours inversés, MOOC, projets, visites, challenges...). Le dispositif CampusInnov (cf. 3.1.) a vocation à apporter son appui au développement de projets de travail en autonomie en lien avec les entreprises. Il vise aussi à favoriser la mise à disposition d'espaces adaptés (3.2.2.2).

En trouvant les moyens de s'adresser au public salarié, la formation ambitionne aussi de générer des ressources propres susceptibles de desserrer les contraintes budgétaires actuelles et de favoriser l'évolution d'un nouveau modèle économique. Ainsi, toutes les entités se mobilisent sur la modularisation des formations de master afin de permettre un accès accru à la formation tout au long de la vie dans un cadre diplômant, et créent par là même d'excellentes conditions pour la valorisation du potentiel intellectuel de l'Université et la levée de ressources propres. La spécialisation de l'Université sur le Littoral urbain durable intelligent lui permet de se positionner sur le marché de la formation continue de manière distinctive avec une offre fortement connectée à la recherche.

C'est enfin à travers la structure de l'offre de formation que l'Université confère une grande visibilité à ces ambitions (signature de l'Université) et qu'elle donne à tous les publics une parfaite lisibilité de l'offre qui s'adresse à eux.

L'école du Web est un premier exemple de cette volonté de visibilité. Elle est le résultat d'un travail conjoint entre trois Licences Professionnelles portées par la Faculté des Sciences et Technologies et l'IUT, destiné à proposer une offre lisible complète dans le domaine du Web (compétences techniques et commerciales), avec un tronc commun qui permet une forte mutualisation des enseignements transversaux et une spécialisation progressive des différents parcours proposés. Cette démarche reflète la capacité de l'établissement à sortir d'une organisation tubulaire et disciplinaire et à organiser sa formation de manière différenciée s'agissant des premier, second et troisième cycles.

C'est dans ce même esprit que l'Université pense aujourd'hui une refonte globale de sa structure formation, pour la mettre en cohérence avec la spécialisation de sa recherche, et pour lui permettre de s'afficher plus clairement, en fonction de la finalité de chacun des niveaux LMD. Ceci aboutit à la mise en place de quatre entités : IUT, Collegium Licence, Faculté de Droit et de Gestion, Institut Littoral urbain durable intelligent.

Ces quatre entités délivrant des formations doivent travailler en étroite collaboration, afin d'offrir aux étudiants des parcours cohérents, originaux et porteurs d'insertion professionnelle réussie. Les liens entre le Collegium des licences, la Faculté de droit et Gestion et l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent, seront formalisés par des participations croisées des responsables de chacune de ces entités dans les conseils des autres entités. Les contenus pédagogiques de ces trois composantes feront l'objet de discussions et d'échanges pour favoriser la construction d'une offre de formation servant au mieux les intérêts de tous les étudiants.

2. 2. Le premier cycle

2. 2. 1. Ambition et missions du premier cycle

Le premier cycle entend proposer aux étudiants et aux milieux socio-économiques des formations de qualité qui permettent soit une insertion directe, soit une poursuite d'études.

La visibilité et la lisibilité tant en amont (orientation) qu'en aval (insertion) sont recherchées autour des trois diplômes du premier cycle qui sont proposés à l'Université : le DUT, la Licence Professionnelle et la Licence, qui est totalement repensée pour répondre aux enjeux de :

- > Maintien d'une formation et de parcours disciplinaires de qualité
- > Personnalisation des parcours suivant des logiques interdisciplinaires en respect des accords de Bologne
- > Professionnalisation à la fin du premier cycle, indispensable à l'ère de la sélection en Master

- > Lutte contre le décrochage avec une logique de majeures / mineures, permettant de donner du sens aux apprentissages, en fonction du profil des étudiants
- > Adaptation des parcours aux ambitions et au profil de l'étudiant
- > Mutualisation de l'ingénierie pédagogique, au profit de la réussite

C'est pourquoi le premier cycle repose sur l'IUT et le Collegium Licence.

Les missions de l'IUT

L'IUT met en œuvre les Programmes Pédagogiques Nationaux (PPN) des cinq spécialités présentes sur le site de La Rochelle et les Licences Professionnelles portées par les équipes pédagogiques de chaque spécialité. Il offre ainsi des formations professionnalisantes de niveau Bac+2 et Bac + 3 (ces dernières étant en quasi majorité proposées en alternance), destinées à apporter une réponse aux besoins des entreprises du territoire,

Les formations de l'IUT s'inscrivent pleinement dans les axes stratégiques de spécialisation de la recherche de l'ULR (environnement littoral biodiversité avec le département Génie Biologique, énergie et bâti durable avec le département Génie-Civil-Construction Durable, transformation numérique avec les départements Informatique, Réseaux et Télécommunication et, au travers du e-commerce, avec celui de Techniques de Commercialisation).

Il est également force d'expérimentation pour la transformation des pratiques pédagogiques (méthodes agiles, gamification, apprentissage par projet ...).

Les missions du Collegium licence

Il met en œuvre toutes les licences et les licences professionnelles, avec l'ambition d'améliorer la réussite et de lutter contre le décrochage, en particulier en première année de licence, en proposant des parcours personnalisés qui font sens pour les étudiants par rapport à leur projet.

C'est pourquoi le Collegium offre une large palette de parcours licences, articulée autour d'une ingénierie pédagogique commune, et basée sur le triptyque « profil, parcours, projet » :

- > licences professionnelles qui conduisent à une insertion professionnelle dès Bac +3
- > parcours métiers de la licence générale qui permettent à des étudiants de choisir une mineure métier préparant aux postes de cadre intermédiaire des filières professionnelles locales et offrant la possibilité d'envisager, s'ils le souhaitent, une insertion à Bac+3
- > parcours classiques de licence en vue d'une poursuite d'études en Master (avec mineure de renforcement disciplinaire ou mineure interdisciplinaire)
- > Cursus Master en Ingénierie (CMI) et parcours d'excellence qui favorisent la poursuite d'études sélectives, et qui renversent l'image de l'Université avec des parcours d'excellence
- > parcours incluant une mineure entrepreneuriat pour les étudiants nourrissant un projet de création / reprise d'entreprise

Chaque inscrit en licence se voit proposer dès la première année du projet une offre de parcours modulable et adaptative lui permettant d'acquérir un socle solide de compétences disciplinaires, tout en préparant graduellement la phase d'après-licence, que celle-ci se traduise par une poursuite d'études en master ou par une insertion dans le monde du travail.

Le Collegium licence s'appuie sur un dispositif d'orientation et d'accompagnement qui permet une acculturation des étudiants à la nouvelle architecture pédagogique et une participation active de chaque apprenant à la construction de son projet personnel et professionnel : décroisement entre l'enseignement secondaire et le supérieur, généralisation des tests de prérequis à l'entrée en L1, entretiens d'orientation à des moments clés du cursus et module d'aide à la réussite du projet de l'étudiant couvrant l'ensemble de la licence.

Il organise une spécialisation progressive qui permet d'affiner le projet professionnel tout au long du parcours. Il propose ainsi un cursus de licence constitué d'une majeure disciplinaire et d'une mineure personnalisable.

Il facilite la réalisation des enseignements transversaux (langues vivantes, informatique d'usage, modules de préprofessionnalisation, ateliers artistiques ou sportifs...) qui apportent une ouverture propice à la construction de la citoyenneté et au développement de l'esprit critique.

Enfin, il offre un cadre organisationnel refondu en termes de gestion du temps et de l'espace, propice au développement du travail en autonomie et de la culture de projets, en relation avec le monde socio-économique.

La Nouvelle Offre de Formation qui ouvrira à la rentrée 2018 a d'ores et déjà été construite pour répondre à ces exigences.

2. 2. 2. Gouvernance, et moyens

L'IUT

L'IUT est dirigé par un directeur-riche assisté-e de 2 directeur-riche s adjoint-e-s et de référent-e-s Formation Tout au Long de la Vie et Relations Internationales.

Le pilotage de l'IUT s'organise autour d'un Conseil d'Institut présidé par un professionnel, d'un Conseil de Direction et d'un bureau de direction.

L'IUT est organisé en départements d'enseignement qui correspondent aux spécialités.

L'Université attribue à l'IUT une dotation financée par la Subvention pour Charges de Service Public, au travers d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens conclu pour la durée du contrat d'établissement. L'IUT se mobilise pour développer ses ressources propres.

Le Collegium licence

Avec une direction unique, le Collegium Licence dispose d'un pilotage centralisé qui garantit une mutualisation de l'ingénierie pédagogique que l'Université de La Rochelle mobilise pour favoriser la réussite des étudiants et la personnalisation des parcours : structure des licences, harmonisation des emplois du temps, conditions de réalisation des enseignements d'ouverture, coordination de projets transdisciplinaires avec le monde socio-économique...

En cohérence avec la pluridisciplinarité que l'Université de La Rochelle met en œuvre au sein de l'Institut Littoral urbain durable intelligent, la direction du Collegium licence veille aux approches transdisciplinaires dans les parcours licences, en partenariat avec les responsables des départements. L'offre de majeures/mineures proposée aux étudiants de Licence est construite au regard des exigences de l'obtention d'un diplôme d'Etat de Licence, valorisable au niveau international et porteur d'employabilité.

Les moyens du collège sont alloués par un contrat d'objectifs et de performance négocié pour la durée du contrat d'établissement entre la présidence et la direction du collegium, sur la base de principes combinant l'attribution de moyens récurrents, et le respect d'indicateurs de performances partagés.

2. 3. Le second cycle

2. 3. 1. Ambition et missions du second cycle

La formation de Master est dispensée dans le cadre du second cycle. L'Université de La Rochelle doit en la matière concilier des objectifs à la fois territoriaux, nationaux et internationaux, sans perdre de vue sa spécialisation sur le Littoral urbain durable intelligent.

L'Institut Littoral urbain durable intelligent propose des formations de Masters en lien avec cette thématique et adossées à la recherche. Hormis les spécialités de Masters inscrites dans la Faculté de Droit et Gestion (cf.2.3.2.), l'Institut Littoral urbain durable intelligent a vocation à accueillir en son sein toutes les autres spécialités de Masters.

Ces spécialités bénéficient de ce fait d'une présentation en termes de défi sociétal, d'un adossement à la recherche, d'un environnement propice au développement de la pluridisciplinarité et de débouchés vers le monde professionnel ou vers la poursuite en doctorats.

L'Institut confère à ces masters une haute visibilité nationale et internationale. La politique internationale de l'établissement s'appuie sur le Centre Interpôle de l'Enseignement des Langues (CIEL) et sur le Centre Universitaire de Français Langue Etrangère (CUFLE) et elle s'emploie à développer des partenariats académiques de haut niveau, tant en formation qu'en recherche, pour favoriser cette visibilité. Elle tire, en outre, profit des coopérations développées dans le cadre de la COMUE d'Aquitaine et de la Région Nouvelle Aquitaine (ex eurorégion Nouvelle Aquitaine- Euskadi-Navarre).

Dans les professions juridiques et dans le domaine de la gestion, les besoins locaux de formation qui sont exprimés au niveau Bac +5 ne trouvent pas, pour certains, une plus-value particulière dans la spécialisation de l'Université, car ils correspondent à des professions réglementées ou à des connaissances et compétences assez standardisées. D'autre part les professionnels se disent attachés à une continuité historique de la structure facultaire qui, à leurs yeux, garantit la crédibilité et la qualité des formations.

Il est dès lors apparu préférable à l'Université de La Rochelle de préserver la visibilité et la lisibilité de ces formations au sein d'une Faculté de Droit et de Gestion incluant un département de Droit et un département Institut Administration des Entreprises.

La recherche dans les domaines du droit et de la gestion, lorsqu'elle est financée par l'Etat et par l'établissement, a toutefois vocation à venir nourrir la spécialisation de l'Université sur le Littoral urbain durable intelligent. Tout enseignant-chercheur souhaitant bénéficier d'un tel soutien doit donc rejoindre, en matière de recherche, les équipes de recherche de l'Institut.

2. 3. 2. Gouvernance, et moyens

Institut du Littoral urbain durable intelligent

L'Institut du Littoral urbain durable intelligent est chargé de dispenser les masters qui relèvent de son périmètre (cf. 1.3.1.)

La mise en œuvre de la formation s'organise dans le cadre de l'Institut et de ses départements décrit ci-dessus (cf.1.2 et 1.3.)

Faculté de Droit et de Gestion

La Faculté de Droit et de Gestion est une entité de formation délivrant des diplômes de master. Elle regroupe en son sein deux départements : le département Droit et l'IAE La Rochelle – Ecole universitaire de management.

La Faculté de Droit vise à délivrer, en interaction étroite avec les activités scientifiques de ses membres, des formations d'excellence dans le domaine juridique, en formation initiale et continue, débouchant sur la délivrance de diplômes nationaux et d'université. Elle vise aussi à préparer aux concours et emplois accessibles aux étudiants titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur.

L'IAE La Rochelle – Ecole universitaire de management a pour mission, le développement de la formation supérieure et de la recherche dans les domaines des sciences de gestion et du management. Il bénéficie de la certification de services Qualicert « Activité universitaire de formation et de recherche dans le domaine des sciences de gestion et du management ».

Les actions de la Faculté de Droit et de Gestion s'inscrivent dans le cadre de la politique de formation et de recherche de l'Université à laquelle elles apportent leur contribution sur le plan pédagogique et scientifique. La Faculté a vocation à conduire un certain nombre de ses étudiants, en Droit et en Gestion, jusqu'au Doctorat ; ils seront inscrits dans l'Ecole doctorale de l'Université de La Rochelle.

La Faculté est dirigée par un·e doyen·ne, assisté·e d'un conseil.

Pour mener à bien les missions qui lui sont confiées, la Faculté dispose de moyens accordés par l'établissement qui sont fléchés sur la réalisation des Masters. Elle doit aussi développer ses ressources propres. Un contrat d'objectif et de performance est conclu pour la durée du contrat d'établissement sur des objectifs de performance partagés avec la présidence (en termes de nombre de diplômés, de taux d'insertion professionnelle, d'adéquation avec les besoins exprimés par les milieux socio- professionnels, ...).

2. 4. Formation de troisième cycle

2. 4. 1. Ambition et missions du troisième cycle

Tous les doctorats financés par l'établissement de l'Université de La Rochelle ont vocation à nourrir la spécialisation de l'établissement autour du Littoral durable urbain intelligent et à participer à la pluridisciplinarité de ses approches scientifiques. L'Ecole doctorale de site Euclide rassemblera tous les doctorants de l'ULR financés ou non par l'établissement.

L'Ecole doctorale de l'Université est donc positionnée au sein de l'Institut Littoral urbain durable intelligent et en constitue une composante essentielle.

L'École doctorale de site, accréditée pour la période 2018- 2021, sera l'Ecole doctorale de l'Institut Littoral urbain durable intelligent dès la création de l'Institut.

2. 4. 2. Gouvernance, et moyens

Dans la structuration même de l'Institut, la formation doctorale constitue un socle fondamental. Ainsi, l'Ecole Doctorale « Euclide », est une école doctorale pluridisciplinaire de site rattachée à l'Université de La Rochelle. Celle-ci réunit l'ensemble des six disciplines définies lors du précédent contrat sous la

forme de spécialités ainsi qu'un collège. Les domaines HCERES qu'elle entend couvrir sont : Sciences Technologie (mathématiques/ physique/ sciences de la terre et de l'univers/ chimie/ sciences pour l'ingénieur/ sciences et technologies de l'information et de la communication) ; Sciences du vivant et de l'Environnement (biologie moléculaire et structurale, biochimie/ biologie cellulaire, biologie du développement végétal/ évolution, écologie, biologie des populations/ biotechnologies, sciences environnementales, biologie synthétique, agronomie) et Sciences Humaines et Sociales (finance, management/ droit/ sciences politiques/ géographie/ littératures et langues étrangères, civilisations, cultures et langues régionales. Le collège exercera ses missions de coordination des formations transversales et d'organisation des différentes manifestations en direction des doctorants rochelais.

Eu égard aux spécialités qu'elle couvre, l'Ecole Doctorale « Euclide » sera parfaitement articulée avec les départements d'enseignement et de recherche de l'Institut. Elle devra également à terme s'intégrer dans le nouveau paysage aquitain. Les établissements Rochelais et Bordelais se sont en effet mis d'accord sur le principe d'une co-construction d'un nouveau paysage scientifique commun (intégrant les formations doctorales), sur la base de coopérations effectives autour de projets scientifiques, qui pourrait aboutir à des co-accréditations d'écoles doctorales entre La Rochelle et Bordeaux pour le prochain contrat, c'est-à-dire à l'horizon 2022. Dans cette configuration, le Collège des écoles doctorales aura une mission importante pour animer et coordonner des actions pour l'ensemble des doctorants de l'Institut, avec des moyens propres favorisant l'excellence scientifique. La spécialisation de l'Université de La Rochelle est donc menée avec et par la transformation profonde de la structure de formation dont elle se dote. Elle se nourrit de l'évolution des formations avec notamment la diversification des parcours et la combinaison de compétences originales. Dans le même temps, cette spécialisation conduit à la conception de nouvelles formations et/ou à l'évolution de formations existantes.

Dans cet écosystème de transformation de l'Université, la relation avec les milieux socio-économiques est en outre repensée pour mieux soutenir la compétitivité des entreprises. L'idée est en effet d'inscrire l'innovation au cœur de la recherche, de la formation et du développement économique des entreprises, en s'appuyant sur le potentiel intellectuel des acteurs de l'Université.

3. Innover et contribuer au développement socio-économique

3. 1. L'ambition en matière d'innovation et de développement socio-économique

Le projet de l'Université de La Rochelle qui porte à la fois sur la spécialisation autour du Littoral urbain durable intelligent et sur un ancrage territorial est un projet qui implique de travailler sur une excellence distribuée, en s'inspirant du modèle allemand, c'est à dire qui contribue au développement économique national et local. Pour cela, il requiert de s'appuyer sur une étroite relation avec l'environnement socio-économique et d'être identifié comme un véritable acteur du développement économique.

L'établissement peut en la matière s'enorgueillir d'une relation avec les milieux socio-économiques déjà très riche, qui implique largement les enseignants-chercheurs et les acteurs des services communs : Pôle Alternance, Maison de la Réussite, Fondation, ...

Faite essentiellement de relations interpersonnelles soit dans le tissu local de petites et moyennes entreprises (PME) voire de très petites entreprises (TPE), ou, dans des domaines de recherche pointus à un niveau plus national, cette interaction avec l'environnement socio-économique peine toutefois à s'inscrire à une échelle véritablement stratégique.

L'Université cherche à s'appuyer sur des partenariats avec les collectivités (services de développement économique), des organismes consulaires et des fédérations professionnelles, au travers de conventions qu'elle entend multiplier. La mise en place du Pôle métropolitain offre l'opportunité de trouver une dimension territoriale susceptible de favoriser des convergences et donc d'optimiser de telles démarches.

C'est pourquoi l'Université renforce aujourd'hui son organisation pour avoir une action plus collective, mieux identifiée, débouchant sur des coopérations durables et contribuant plus efficacement à la réalisation de ses missions. Un plan stratégique de développement de l'Innovation et du Développement socio-économique, assorti d'une feuille de route, doit à terme être élaboré.

Il est conçu pour organiser un continuum Formation- Recherche- Innovation en :

- > stimulant l'entrepreneuriat et l'innovation
- > répondant aux besoins des milieux socio-économiques
- > préparant efficacement à l'insertion professionnelle
- > accompagnant la valorisation des résultats de la recherche

Il mobilise des référents filières qui servent d'interface normalisée et unique pour l'ensemble des acteurs du monde socio-économique, qui reprochent souvent à l'Université sa grande complexité et son absence de lisibilité. Ces référents "filières" sont des ressources ayant une vision globale de l'Université pour tous ses aspects (formation initiale, recherche, alternance, formation continue) en mesure d'aiguiller intelligemment tout questionnement provenant du monde socio-économique.

A l'appui de ces projets, l'Université de La Rochelle, avec le soutien des collectivités locales (Région Nouvelle-Aquitaine et Communauté d'agglomération de La Rochelle), souhaite devenir un véritable acteur du développement économique territorial et impulser une dynamique d'innovation irriguant toute l'Université et son environnement socio-économique. L'ensemble des actions qu'elle entend mener en ce sens constitue le projet CampusInnov.

Il s'agit d'organiser des projets communs entre acteurs universitaires (personnels de l'Université et étudiants) et autres acteurs économiques (entreprises, clusters, collectivités), de collaborer avec les acteurs publics et privés de la Recherche et de la Valorisation et d'inscrire la démarche CampusInnov dans la politique territoriale, régionale, nationale.

L'objectif est de valoriser le gigantesque potentiel de créativité et d'innovation que recèle le monde étudiant et dont trop peu d'universités se sont véritablement emparé. Ce volet de CampusInnov s'articule avec le projet de transformation pédagogique puisqu'il s'agit de structurer les espaces et d'urbaniser l'Université avec des tiers lieux pour permettre aux étudiants de travailler en autonomie et accompagner les acteurs du monde socio-économique dans leurs innovations. Ce nouveau modèle qu'on rencontre déjà dans quelques universités étrangères (Lausanne par exemple) a mis en évidence son caractère gagnant-gagnant, pour l'Université et ses étudiants d'une part (professionnalisation des étudiants, éventuellement entrée de flux financiers nouveaux) et des entreprises d'autre part (accès à l'innovation apportée par la jeunesse).

L'idée est aussi d'offrir aux entreprises et aux laboratoires de l'Université (dans le cadre d'un modèle économique adapté) des espaces et des dispositifs de maturation Recherche, équipés et offrant un environnement collaboratif intellectuel propice à l'innovation.

Il s'agit enfin de disposer d'une vitrine pour la valorisation avec une animation centrée sur l'innovation.

CampusInnov comprend donc :

- un volet de structuration et de développement de dispositifs destinés à accompagner l'émergence, la mise en œuvre et la valorisation des projets d'innovation en couvrant toute la chaîne classique d'un système d'innovation. Ce volet est en relation directe avec la problématique du développement de l'autonomie des étudiants, et de leur mise en situation pour aider les entreprises dans leur processus d'innovation.
- et un volet de mise à disposition d'espaces ouverts et partagés avec un accompagnement professionnalisé, pour porter les actions d'aide à la maturation Recherche ou à l'émergence des projets d'innovation. Alors que le premier volet de CampusInnov est adossé à la transformation pédagogique, ce second aspect est plutôt organisé autour de la recherche et des laboratoires, avec la création d'espaces hybrides mutualisés entre des entreprises et des laboratoires.

3. 2. Missions et organisation de CampusInnov

3. 2. 1. Structurer, développer et animer les dispositifs d'innovation autour de cinq domaines d'intervention qui couvrent la chaîne de l'innovation

Le projet CampusInnov donne une visibilité accrue aux ressources d'accompagnement à l'innovation existantes, les coordonne pour en accentuer la dynamique et la cohérence globale, et les complète pour en assurer l'efficacité.

Formation – sensibilisation à l'entrepreneuriat

A travers les partenariats avec les autres établissements de l'Enseignement Supérieur Recherche Innovation et les collectivités ou associations, l'ensemble des initiatives est mis en œuvre de manière plus concertée pour en renforcer la portée : statut Etudiant-entrepreneur, doctorant-conseil, Entreprendre pour Apprendre-EPA, concours Emergence-CCI, salons CDA département, PEPITE-COMUE. Les mineures "entrepreneuriat" de nos parcours de Licence viendront consolider cette dimension du projet.

Détection et formalisation de l'idée

Le projet met en place un accompagnement des chercheurs des laboratoires sur des petites pépites à forte valeur ajoutée, ou d'initiatives estudiantines, dans le cadre de la pédagogie par projet, pour stimuler la création d'activité ou le rebond des entreprises par l'innovation.

Portage de l'innovation

La Direction Recherche Partenariats Innovation favorise la réalisation de preuves de concept ou de prototypes permettant d'orienter les projets, soit vers une phase d'incubation, soit vers leur intégration dans un partenariat d'entreprise ou de laboratoire commun.

Incubation du projet d'innovation

Déjà partenaire de l'Incubateur départemental, l'Université favorise l'accompagnement à la réalisation de projets d'innovation, que la dynamique de CampusInnov rend plus nombreux.

Suivi de la nouvelle activité

Le dispositif inclut un suivi de l'évolution de l'innovation afin de minimiser les risques liés au passage à l'échelle et de favoriser les poursuites d'innovation lors du développement de l'activité.

Au-delà de ces dispositifs, créer les conditions favorables à l'innovation requiert de fédérer les acteurs (Fondation, Composantes, Laboratoires, et formations et services : Maison de la réussite, Pôle Alternance, Direction Recherche Partenariats Innovation, Communication). C'est pourquoi l'Université s'engage autour d'actions destinées à mieux identifier et coordonner les relations entretenues avec les acteurs socio-économiques : nomination de référents filières, recrutement d'une Ingénieure de Recherche chargée de la coordination, travaux de cartographie, mise en place d'un outil partagé de gestion des contacts (CRM), ...

Enfin l'idée est de participer activement à la structuration d'un réseau efficace de compétences, la définition de parcours efficaces d'accompagnement, la détection concertée d'entreprises innovantes pour un maillage territorial optimisé.

3. 2. 2. Créer des espaces adaptés aux différents dispositifs

Deux types d'espaces sont prévus pour supporter la dynamique de CampusInnov : un Espace de maturation Recherche et des Espaces d'émergence de projets d'innovation.

Un dossier a d'ores et déjà été formalisé en ce sens et il a permis d'entreprendre des démarches auprès des collectivités locales pour obtenir une aide au financement de ces espaces. La CDA et la Région Nouvelle Aquitaine vont d'ailleurs dans un premier temps prendre en charge l'assistance qui sera apportée à l'Université en qualité de Maître d'Ouvrage dans la définition et le pilotage du montage de cette opération CampusInnov.

3. 2. 2. 1. Espace de maturation Recherche

Cet espace permettra d'installer en un même lieu des équipes de recherche de l'Université et des équipes de Startup, PME, TPE, qui pourront ainsi disposer à la fois de matériels, de prestations et d'échanges de proximité, favorables à la conduite de projets de R&D collaboratifs publics/privés.

Les projets seront basés sur un véritable continuum d'expertises au service de l'innovation : de la preuve de concept jusqu'au développement pré-industriel et au transfert technologique industriel. Ils joueront ainsi un rôle de catalyseur et d'accélérateur du transfert d'innovation par des activités de formation, de recherche, de développement scientifique et de transfert industriel, de technologies conduisant à de nouveaux produits à haute valeur ajoutée. L'accueil d'apprenants participant aux projets sera un atout pour les formations de l'Université et pour les étudiants directement immergés dans une activité de transfert.

Au lancement de l'opération, l'espace est prévu avec :

- > une Plateforme de Biotechnologies
- > une Plateforme Numérique

Ces deux plateformes disposeront de zones distinctes avec possibilité de mutualisation partielle.

Les premiers résidents industriels et académiques sont déjà identifiés. A terme, la dynamique de cet espace de maturation pourra permettre l'hébergement d'acteurs de l'Innovation, comme la Société d'Accélération de Transfert Technologique (SATT) Grand-Centre, le pôle de compétitivité ALPHA-RLH (Pôle de compétitivité Photonique et Hyperfréquences en Nouvelle-Aquitaine) et un correspondant de la plateforme CATIE (CATIE Centre Aquitain des Technologies de l'Information et Electroniques).

3. 2. 2. 2. Espaces d'émergence de projets d'innovation

Ces espaces sont destinés à venir à l'appui de la transformation pédagogique qu'entreprend l'Université de La Rochelle (2.1.). Ils représenteront le symbole "visible" et emblématique des impacts de la transformation pédagogique sur l'aménagement des locaux internes à une université. Dans le jargon national d'usage, ils pourraient être apparentés à des fablabs ou des lieux d'innovation distribués partout dans l'Université.

Ainsi il s'agit de mettre à la disposition des équipes enseignantes et des étudiants des espaces qui répondent à la volonté de développer le travail en autonomie, en relation avec les acteurs économiques (entreprises, clusters, collectivités) au travers de projets mono ou multi-étudiants, disciplinaires ou pluri-disciplinaires.

Ces espaces seront répartis dans les locaux actuels de l'Université de La Rochelle, et seront directement implantés au cœur des activités de formation et de documentation. Chaque espace sera pluri-disciplinaire et sera caractérisé par des équipements et une organisation supportant potentiellement : des zones de communication/show-room, de « garage à projet », des zones modulables pour accompagner les activités pédagogiques liées à l'innovation et à l'entrepreneuriat, une zone d'accueil et d'échanges équipée en numérique...

A ce stade, plusieurs zones ont été identifiées, globalement liées à la bibliothèque universitaire et aux différentes composantes (facultés et IUT) de l'Université, sur une surface globale de 2000 M2, en réaménagement ou construction.

4. La mise en place d'un Smart Campus

L'Université de La Rochelle a fait le choix d'orienter ses formations et ses activités de recherche principalement sur l'environnement littoral, la biodiversité, la transition énergétique, la transformation numérique, en y intégrant toutes les dimensions sociales, historiques, culturelles ou organisationnelles (cf. 1.1.).

Elle mobilise ainsi dans le cadre de son Institut Littoral urbain durable intelligent sa recherche sur les sujets liés au défi sociétal que constitue le Littoral urbain durable intelligent (cf. 1.2.1) et permet à des étudiants de travailler dans le cadre de leur formation sur des projets en prise avec des besoins concrets, notamment liés à cette thématique (cf. 2.1.).

Or en tant qu'établissement, l'Université est elle-même confrontée aux problématiques de ce défi et doit trouver des solutions d'adaptation et d'évolution pour devenir un acteur exemplaire de l'enseignement supérieur, en responsabilité par rapport à ces grandes transitions que notre monde connaît actuellement.

Elle entend donc mobiliser le potentiel intellectuel des équipes enseignantes et des étudiants pour les faire travailler sur des sujets en lien avec des besoins du campus, avec l'idée de bénéficier d'innovations issues des travaux de recherche pour permettre à l'Université de s'adapter aux nécessaires évolutions voire de les anticiper.

Son projet Smart Campus constitue donc l'Université en "living lab", ce qui implique ses acteurs dans les processus de recherche et d'innovation, et qui stimule la culture d'établissement, en les réunissant autour d'un ambitieux projet commun d'intérêt général.

4. 1. L'ambition du Smart Campus

En cohérence avec la démarche CampusInnov de développement d'une dynamique d'innovation qui irrigue à la fois l'Université et le territoire (cf. 3.1), l'objectif est de s'appuyer sur la recherche de l'Université, et sur la mobilisation des acteurs pour traduire les innovations en actions contribuant à la construction d'un Campus durable, responsable, intelligent, constituant un « univ-living lab » pour la cité.

L'idée est de placer la spécialisation scientifique de l'Université et le potentiel intellectuel académique et étudiant associé, au cœur de la démarche.

Il s'agit ainsi de transformer l'Université en terrain d'expérimentation d'une part, en source de données scientifiques pour les laboratoires d'autre part, et enfin en espace de professionnalisation pour les étudiants.

Dans l'optique de construction d'un campus à un horizon 2050, l'établissement développe un projet Smart Campus qui entend produire un modèle reproductible national et international de smart campus.

4. 2. Missions et organisation du Smart Campus

Sont ainsi confiées au projet Smart Campus les missions :

- > d'améliorer l'impact environnemental de l'Université pour en faire un campus durable et responsable
- > de faire évoluer le campus, vers un campus intelligent, numérique, connecté et responsable

- > et de l'inscrire comme élément intégré dans un ensemble plus large : un « smart campus in a smart city »

Les premiers travaux engagés sous l'animation du chargé de mission Smart Campus ont d'ores et déjà arrêté une méthodologie de travail conduite par un Comité de pilotage, dont les travaux s'appuient sur trois ateliers, qui déclinent un certain nombre d'actions. Sont définis dans chaque domaine les objectifs, les innovations, les acteurs à impliquer et les résultats attendus.

Parallèlement à cette démarche interne, des rencontres régulières avec les représentants de la DGESIP, et la participation à des rencontres nationales permettent de situer la démarche de l'Université dans l'ensemble des travaux menés dans ce domaine par les autres établissements d'enseignement supérieur et de s'imprégner des bonnes pratiques.

4. 2. 1. Campus durable- Transition énergétique

La déclinaison opérationnelle passe par :

- > la limitation des impacts environnementaux et des flux du campus : avec une réduction de la consommation énergétique et des effluents du campus (chaleur fatale, eaux usées, bruit), un renforcement de la politique de gestion des déchets, une modification de nos politiques d'achat, et une amélioration de la qualité environnementale des espaces de travail de l'Université.
- > le développement de l'efficacité environnementale du bâti : avec une réduction de l'empreinte carbone, la production d'énergies renouvelables, et le développement de services intelligents pour un suivi des consommations. Les résultats des recherches conjointes du LASIE et du L3i autour du bâtiment intelligent et de l'internet des objets seront de précieux outils.
- > une politique de mobilité durable en facilitant les déplacements, en gérant mieux les flux, les emplois du temps et les espaces, en mobilisant notamment des outils interactifs. Les technologies d'informatique décisionnelle du L3i seront de précieux atouts.

4. 2. 2. Campus connecté 2.1- Transition numérique

Les actions s'organisent autour :

- > de la proposition d'un accès distant à la formation, quels que soient le moment ou le lieu de vie
- > du déploiement de nouveaux cycles de vie des données de recherche : partage et valorisation des données notamment pour favoriser l'interdisciplinarité, collecte des données via les sciences participatives, utilisation des données de la recherche pour l'aide à la décision
- > du développement d'un campus sans frontière qui propose une connectivité adaptée, une facilité des échanges (tiers lieux, salles immersives, salles connectées, classes virtuelles ...) et l'optimisation des enseignements à distance
- > du concept d'Université à la Demande qui propose un parcours adapté et personnalisé à toute personne voulant se former (étudiants, formation tout au long de la vie, citoyens) en fonction de son profil et de ses objectifs professionnels.

4. 2. 3. « Smart campus in a smart city »

L'Université s'inscrit dans un territoire qui a l'ambition de préserver son environnement littoral car il est source d'une attractivité qui conditionne en partie son développement économique.

La Communauté d'Agglomération (CDA) de La Rochelle est en particulier confrontée à une équation complexe, qui oblige à repenser les équilibres entre tourisme, économie, qualité de vie et protection de l'environnement et qui la conduit à entrer très concrètement dans une politique de développement durable.

L'Université est doublement partie prenante de cette démarche de la CDA.

- > Il lui appartient en effet de mettre en évidence les intérêts croisés d'un Smart Campus dans une Smart City : exemplarité, contribution active aux évolutions de quartier, engagement d'usagers et de personnels de l'Université qui sont autant de citoyens du territoire (pratiques d'engagement social, solidaire, environnemental, sensibilisation au respect de l'environnement, ralliement à une mobilité responsable).
- > Elle constitue d'autre part un « univ-living lab » qui recèle un vivier d'experts, et un incubateur de talents susceptibles d'apporter des ressources précieuses aux décideurs. Il convient dès lors de créer les conditions d'une fertilisation mutuelle entre compétences des chercheurs, production et valorisation des données d'une part et problématiques des politiques publiques et besoins d'aide à la décision d'autre part.

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle s'est d'ailleurs d'ores et déjà appuyée sur les compétences de l'Université en la matière, puisqu'elle a fait appel aux experts de l'Université pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt Territoire d'Innovation de Grande Ambition, dans le cadre des Programme Investissements d'Avenir (PIA) avec une candidature déposée en septembre dernier.

Le positionnement de l'Université comme élément intégré de la politique locale en matière de développement durable dépasse le périmètre de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, puisque l'établissement est de plus en plus fréquemment associé aux réflexions que mènent en ce sens d'autres regroupements communautaires (Rochefort, Royan, Aunis Atlantique, Pôle métropolitain).

Les quatre chantiers du projet d'établissement exposés ci-dessus sont à mettre en œuvre de manière systémique. Pour cela l'établissement doit conduire une action transversale de changement, appuyée sur la culture d'établissement avec l'objectif de renforcer le sentiment d'appartenance.

Une transformation de l'Université au service de la stratégie

La conduite du projet 2018-2021 implique pour l'Université la mise en place d'une gouvernance adaptée à sa stratégie de différenciation, de spécialisation et d'engagement pour le développement économique de son territoire. L'établissement, pour être crédible, doit pouvoir accomplir cette évolution à un horizon de moyen terme, sans brusquer pour autant les acteurs qui en seront les artisans.

De plus, dans une institution qui fait valoir une situation de sursrégime chronique, cette transformation doit être l'opportunité de rechercher des marges de simplification et d'agilité, pour aboutir notamment à une meilleure qualité de vie au travail.

A partir de ces différents objectifs, se dégagent donc un certain nombre de principes qui guident les travaux d'évolution organisationnelle de l'Université.

Mise en place d'un Comité d'orientation stratégique

Les choix stratégiques de l'Université doivent trouver à être, en permanence, débattus pour être légitimés, confortés, affinés, et actualisés, tant sur le plan académique que sur le plan socio-économique. Pour cela, l'Université s'entoure d'experts, de niveau national et international, réunis dans un Comité d'orientation stratégique, destiné à lui fournir une ressource et à l'éclairer dans ses orientations et ses évolutions.

Evolution de la structuration

L'Université, qui a fait le constat que la structuration classique par UFR ne répond plus aux besoins de sa stratégie, veut se donner les moyens d'expérimenter de nouveaux objets. Elle se fixe de mettre en place quatre entités mieux adaptées à ses besoins en recherche et en formation avec, pour ce qui concerne l'Institut Littoral urbain durable intelligent, une parfaite liaison formation- recherche dans le domaine Littoral urbain durable intelligent.

Elle se donne pour objectif de travailler sur la visibilité et la lisibilité de ces entités et sur les liens à développer entre elles.

Gouvernance adaptée à la stratégie

Chaque entité est dirigée par un·e directeur·rice, et elle est dotée d'un conseil.

L'entité conclut pour la durée du contrat 2018-2021, avec la Présidence de l'Université, un Contrat d'Objectifs et de Performance (COP). Celui-ci définit notamment les actions mises en oeuvre par l'entité dans le cadre de la stratégie de l'établissement et les moyens que celui-ci lui attribue.

Méthode participative et conduite du changement accompagnée

Le projet est aujourd'hui arrêté dans ses ambitions et dans sa structuration.

Il reste à décliner de manière opérationnelle. A cet égard, dans la continuité des travaux de construction, l'Université veut clairement adopter une approche participative, pour associer largement les personnels et appuyer la transformation sur leur adhésion.

Pour cela, elle projette de se faire accompagner par des professionnels, tout au long du projet, dans la démarche de conduite du changement. Elle trouvera ainsi à la fois des apports méthodologiques, des références d'expériences de changement, des ressources humaines et un enrichissement de ses propres pratiques.

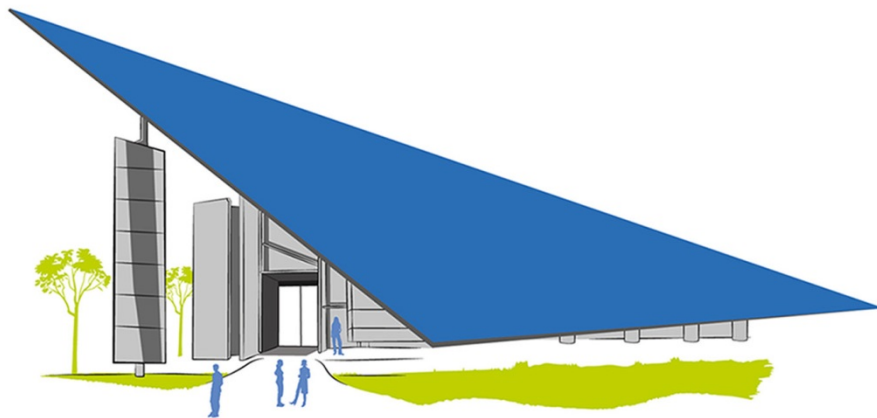
Une culture d'établissement renforcée

L'objectif est que tous les acteurs de la communauté universitaire connaissent, se reconnaissent, partagent le projet et s'impliquent dans sa mise en oeuvre pour améliorer tant les conditions d'études, que les conditions de travail, et les conditions de vie sur le campus.

L'établissement porte des valeurs de responsabilité, d'engagement humaniste et d'audace qui sont en particulière cohérence avec les différents volets du projet : littoral urbain durable intelligent, transformation de la formation, innovation, smart campus. En particulier, l'organisation pédagogique centrée sur le parcours et la réussite des étudiants constitue un puissant élément de cohésion de la communauté universitaire.

Il reste à développer le sentiment d'appartenance des étudiants et des personnels, à travers des actions qui les réunissent, qu'ils s'agissent d'événements culturels, sportifs, et/ou festifs ou d'engagement éco-citoyen.

Le projet intègre totalement cette dimension qui est tout à fait essentielle à sa réussite.



www.univ-larochelle.fr